

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 AVRIL 2016

	<b>Nombre de conseillers :</b>	
<b>Date de convocation : 25/03/2016</b>	<b>En exercice :</b>	<b>11</b>
<b>Date d'affichage : 25/03/2016</b>	<b>Présents :</b>	<b>08</b>
	<b>Votants :</b>	<b>10</b>

L'an deux mil seize, le lundi 4 avril à 20 Heures 30,  
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à la mairie, sous la présidence de M. James BLOUIN, Maire.

Etaient présents: JC.GEFFROY, Adjoint,  
H.DANJOU - J.MAZUEL- P.DERLY-C.CRETE- Y.LE HIR- O.CHARTON  
formant la totalité des membres en exercice.

Absents : M.ROSSET (Pouvoir à JC.GEFFROY) – V. LE GALL (Pouvoir à J.BLOUIN) – T.NEYT

Christophe CRETE a été élu secrétaire de séance.

### **APPROBATION DU RENOUELEMENT DE LA CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PRIVE COMMUNAL POUR LA PASSAGE DE LA FIBRE OPTIQUE (LIAISON PARIS – ROUEN) :**

Monsieur le Maire rappelle qu'ont été déployées en 1999/2000 des installations de télécommunications (fibre optique) pour la liaison Paris – Rouen et vers l'Angleterre. La licence individuelle valant titre d'occupation du domaine privé communal était valable jusqu'au 4 avril 2014. La loi du 9 juillet 2004 a supprimé les licences individuelles et les a remplacées par un régime d'autorisation générale valide sans limite de temps. Par conséquent, il s'agit de renouveler la convention d'occupation du domaine privé communal. **Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise :**

- Monsieur le Maire à signer la convention d'occupation du domaine privé communal avec la société LEVEL 3 COMMUNICATIONS France SARL,

### **TRAVAUX S.I.E.G.E. : Enfouissement des réseaux – Rue Boullenger**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le SIEGE envisage d'entreprendre des travaux d'enfouissement de réseaux.

Conformément aux dispositions statutaires du SIEGE et aux règlements financiers dudit EPCI, la réalisation de l'opération est subordonnée à l'accord de la commune qui s'exprime sous la forme d'une contribution financière telle que détaillée dans la convention ci-après annexée. Cette participation s'élève à :

- en section d'investissement : **18.333,33 €**
- en section de fonctionnement : **10.000 €**

étant entendu que ces montants seront ajustés sur la base du coût réel des travaux réalisés par le SIEGE dans la limite des montants indiqués ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise :

- Monsieur le Maire à signer la convention de participation financière annexée à la présente,
- l'inscription des sommes au Budget de l'exercice 2016, au compte 2041582 pour les dépenses d'investissement (EP) et au compte 615232 en dépenses de fonctionnement.

## **APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015 et DU COMPTE DE GESTION 2015 :**

Le conseil municipal approuve le compte administratif 2015 dressé par Monsieur le Maire. La section de fonctionnement présente un excédent de 40.057,14 € et la section d'investissement un excédent de 206.231,61 € correspondant aux résultats du compte de gestion 2015 dressé par Mme la Trésorière.

## **AFFECTATION DES RESULTATS :**

Après avoir constaté, d'après le compte administratif, un excédent de fonctionnement s'élevant à 40.057,14 €, le conseil municipal décide d'affecter la somme de 16.057,14 € à la section d'investissement du budget primitif 2016, au compte 1068 pour le financement des investissements 2016 et d'affecter au compte 002 de la section de fonctionnement le solde de 24.000 €.

L'excédent d'investissement s'élevant à 206.231,61 € sera inscrit au compte 001 de la section d'investissement.

## **BUDGET PRIMITIF 2016 :**

Le conseil municipal vote le budget primitif 2016, à l'unanimité, qui s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de : 484.359 €

- section de fonctionnement : 230.270 €
- section d'investissement : 254.089 €

Les membres du conseil décident de ne pas augmenter les impôts locaux.

Investissements 2016 :

- Réfection de la peinture de la cage d'escalier de la Mairie.
- Création d'un point lumineux à l'entrée de la ferme Derly
- Création d'un point lumineux route de Vesly
- Enfouissement des réseaux rue Boullenger.
- Réfection des toilettes de la salle des fêtes.
- Remplacement de la porte sortie de secours salle de conseil
- Remplacement de la porte sortie de secours de la cuisine de la salle des fêtes.
- Travaux intérieurs et extérieurs à la salle des fêtes (rideaux, estrade, porte et clins)
- Achat d'un PC portable et disque dur externe.
- Achat d'un photocopieur

## **QUESTIONS DIVERSES :**

- Syndicat de l'aérodrome d'Etrépnay : M. Le Hir informe que le schéma de coopération intercommunal a confirmé la suppression du syndicat. D'autre part, l'aéroclub du Vexin fête ses 80 ans le dimanche 22 mai prochain.
- Syndicat des eaux : M. Le Hir informe de l'intérêt de communiquer son numéro de portable à Véolia pour être alerté en cas de problème sur le réseau d'eau.
- Statistiques radars : M. le Maire informe que 70 % des véhicules dépassent les 30 km/h mais que seulement 2,5 % dépassent les 50 km/h.

La séance a été levée à 22h30